

CONTRAT DE FORMATION

(Union européenne)

(à envoyer par mail à esna-formation@bluewin.ch)

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Rue, no	
NPA, localité	
Pays	
Tél. fixe	
Tél. mobile	
E-mail	

Je soussigné(e) m'inscris :

☐ à la **section A – NATUROPATHIE TRADITIONNELLE**

- | | |
|---|----------|
| ☐ Option chien & chat | € 3500.- |
| ☐ Option cheval | € 3000.- |
| ☐ Option bovins (dès sept 2021) | € 3000.- |
| ☐ Option cheval et bovins | € 4600.- |
| ☐ Option chien, chat, cheval | € 5100.- |
| ☐ Option chien chat, bovins | € 5100.- |
| ☐ Option chien, chat, cheval, bovins | € 6400.- |

Je choisis les 3 modules facultatifs suivants (modules supplémentaires : CHF/€ 200.- par module) :

- ☐ Réflexologie chien & chat
- ☐ Elixirs floraux
- ☐ Lithothérapie
- ☐ Premiers secours chien & chat
- ☐ Harmonisation émotionnelle globale
- ☐ Compléments et remèdes naturels
- ☐ Introduction à l'homéopathie
- ☐ Petits animaux de compagnie
- ☐ Gestion du cabinet
- ☐ Marketing & publicité

☐ à la **section B - SOINS QUANTIQUES / AUTRES** € 1100.-

☐ aux **sections A et B (prix avantageux)**

(Veuillez cocher ci-dessus les modules facultatifs choisis)

- | | |
|---|----------|
| ☐ Option chien & chat | € 4350.- |
| ☐ Option cheval | € 3850.- |
| ☐ Option bovins (dès sept 2021) | € 3850.- |
| ☐ Option cheval et bovins | € 5450.- |
| ☐ Option chien, chat, cheval | € 5950.- |
| ☐ Option chien chat, bovins | € 5950.- |
| ☐ Option chien, chat, cheval, bovins | € 7200.- |

Début de la formation :

- ☐ septembre 2020
- ☐ mars 2021

PAIEMENT

Je m'engage à payer la formation de la manière suivante :

- ☐ Arrhes 30% au plus tard deux mois avant le début de la formation, solde en un seul versement à 30 jours
- ☐ Arrhes 30% au plus tard deux mois avant le début de la formation, solde en un seul versement à 60 jours
- ☐ Arrhes 30% au plus tard deux mois avant le début de la formation,
solde en ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 mensualités + frais administratifs CHF 100.-, le premier versement mensuel intervenant au plus tard 60 jours après le règlement des arrhes.

Données bancaires :

Banque Raiffeisen d'Yverdon-les-Bains
Agence d'Yvonand, av. de la Gare 6, CH-1462 Yvonand
IBAN: CH-85-8080-8003-8130-7041-7
Code bancaire: 80808
SWIFT-BIC: RAIFCH22472
Bénéficiaire: Ecole Suisse de Naturopathie pour Animaux (ESNA)
Ch. de Brit 17 B, CH-1462 Yvonand

CONDITIONS GENERALES

L'enseignement est dispensé à distance et comprend :

- a) les documents de cours de la section et pour l'espèce/les espèces choisies
- b) la correction personnalisée des questionnaires d'évaluation
- c) la mise à disposition d'une assistance pédagogique
- d) des stages pratiques se déroulant sur un weekend (Suisse, France). Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge des participants.

Accès aux cours

Au début du cursus (1^{er} mars / 1^{er} septembre), et pour autant que les arrhes aient été versées, l'élève reçoit par e-mail le mot de passe permettant l'accès au module Anatomie- Physiologie-Pathologies. Les mots de passe permettant d'accéder aux modules de soins sont transmis lorsque la totalité de la formation est payée.

Le matériel pédagogique reste propriété de l'élève.

Evaluations : lorsque l'élève a étudié un module, il remplit le questionnaire d'évaluation qui s'y rapporte. Les questionnaires doivent comporter au moins 70% de réponses correctes pour être validés.

Rythme de travail

L'élève étudie à son rythme, mais toutefois dans le cadre d'un délai raisonnable, à savoir 3 ans pour la formation complète. Ce délai peut être prolongé sur demande si une situation particulière l'exige (obligations professionnelles, naissance, maladie, accident, long séjour à l'étranger etc.).

Stages

L'ESNA met sur pied plusieurs stages d'un weekend par année, en Suisse et en France. Leur coût est de CHF/€ 80.- si l'intervenant est un collaborateur interne de l'ESNA.

Les intervenants externes fixent eux-mêmes le montant de leurs honoraires.

Travail de fin d'études

L'élève peut opter, à choix, pour

- la rédaction d'un mémoire (sujet choisi en accord avec l'ESNA)
- des processus de soins (études de cas)

Certification

Lorsque tous les questionnaires d'évaluation et le mémoire sont validés, l'élève obtient le Certificat de naturopathe animalier délivré par l'ESNA, attestant des compétences acquises.

Responsabilité

Une fois son certificat obtenu, le naturopathe exerce sous sa propre et entière responsabilité, dans la limite de ses compétences.

Clause de non-concurrence

Toute transmission à des tiers de matériel pédagogique de l'ESNA, sous quelque forme que ce soit (courrier électronique, imprimés, photocopies, etc.) est strictement interdite.

Toute violation de cette interdiction est passible d'une pénalité de CHF/€ 10'000.-

Résiliation du contrat

Le/la signataire est en droit de résilier son contrat de formation, sans avoir à justifier de motifs dans les 14 jours suivant sa transmission à l'ESNA. S'il n'a pas été résilié, le contrat est ensuite considéré comme ferme et définitif et aucun montant versé ne sera remboursé.

Autres

Les élèves mineurs au moment de leur inscription sont tenus de fournir une autorisation écrite de leur représentant légal (parents, tuteur, curateur).

For

S'applique exclusivement le droit suisse. Yverdon-Les-Bains (Suisse) est déclaré for.

J'atteste avoir pris connaissances des indications et conditions susmentionnées et les accepter sans réserve.

LIEU ET DATE :

SIGNATURE :